

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 42 (1934)

Heft: 1

Artikel: Y a-t-il "maisons à cancer"?

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-545832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Y a-t-il «maisons à cancer» ?

A côté de son aspect strictement scientifique, cette question présente une certaine portée sociale. L'on a souvent vu, en effet, des gens s'éloigner de prétendues «maisons à cancer» dans lesquelles rien ne les aurait empêchés de couler des jours exempts de soucis. Il n'est donc pas exagéré de dire qu'en abordant ce sujet, la Croix-Rouge sert l'intérêt commun.

Tant que l'on ignorera les causes du cancer, personne ne pourra dire avec certitude que l'habitation ne joue aucun rôle dans sa propagation. Cependant, l'expérience actuelle veut que ce rôle soit minime ou même inexistant.

On ne peut certes nier que, dans certains immeubles, les décès par cancer se succèdent avec une alarmante rapidité, mais n'existe-t-il pas aussi des maisons dans lesquelles une série de meurtres ont été perpétrés? Il ne viendrait cependant à l'idée de personne de prétendre que la brique ou le mortier abritent des forces occultes susceptibles d'armer le bras des assassins.

Un certain nombre de savants ont fondé en France, l'année passée, l'Assemblée française de médecine générale, dont le but est de faire des recherches utiles à la science. Lorsqu'un sujet présente un intérêt particulier, les différents services de cette société l'étudient, le discutent et soumettent le résultat de leurs travaux à une assemblée qui a lieu à Paris. C'est ainsi que la question des «maisons à cancer» fut soumise dernièrement à l'examen de quelques praticiens français exerçant leur art depuis plusieurs générations dans la même région. Or, il ressort des recherches de ces médecins que s'il existe des «maisons à cancer», celles-ci sont extrêmement rares.

Cet intéressant sujet a aussi été étudié, mais sous un autre aspect par les D^{rs} Auguste Lumière et Paul Vigne qui ont soumis leurs conclusions à l'Académie de Médecine de Paris, le 7 mars dernier. Leurs recherches ont été circonscrites à la ville de Lyon où il y eut, en 20 ans, 6.703 décès par cancer, déduction faite de ceux survenus dans les hôpitaux et les cliniques privées. Nous allons voir quelle a été la répartition de ces 6.703 cas dans les 23.258 immeubles de la ville: on n'enregistra aucune mort dans 18.231 maisons, il y eut un décès dans 3.869 habitations, 2 dans 953, 7 dans 2 et 8 dans une seule.

Les observations suivantes, tirées du remarquable rapport présenté par les D^{rs} Lumière et Vigne à l'Académie de Médecine, sont plus éloquentes que tout commentaire:

«Il s'agit de savoir s'il y a un motif à cette distribution des décès par cancer, c'est-à-dire s'il y a véritablement des maisons à cancer, ou bien si le fait de voir groupés, dans certains immeubles, 5, 6, 7 et même 8 cas de mort par cancérose, répond simplement aux lois du seul hasard.

Le problème se précise par conséquent ainsi; quelle serait la répartition des décès par cancer dans les immeubles de la Ville, en admettant qu'aucun facteur n'intervienne pour orienter cette répartition d'une façon quelconque? Et le calcul des probabilités devrait pouvoir nous éclairer sur ce point. Malheureusement, ce calcul rigoureux est rendu impossible, parce que nous ignorons la valeur de certains éléments indispensables à sa réalisation et le plus important de

ces éléments inconnus est le nombre d'habitants par immeuble.

Il a donc fallu trouver un autre moyen d'appréciation et de contrôle et nous l'avons découvert dans la méthode comparative des statistiques témoins hétérogènes.

Au lieu de considérer les décès par cancer, prenons un autre phénomène qui se passe dans la même ville et qui n'a aucun rapport avec les immeubles; les naissances, par exemple. Les causes de ces naissances sont conditionnées fortuitement, différemment d'un cas à l'autre et en dehors de toute participation de l'immeuble. C'est le hasard seul qui fait naître un enfant dans une maison plutôt que dans une autre ou du moins un ensemble de circonstances multiples qui ne sont commandées par aucune règle.

Or, nous constatons que la statistique, portant sur un nombre de naissances

égal à celui des décès par cancer, conduit à une répartition par immeuble qui est si voisine de celle des cancers que les courbes représentant le phénomène ont exactement la même forme et arrivent presque à se superposer».

Le sujet des «maisons à cancer» n'est cependant pas épuisé. On pourrait à la rigueur prétendre que les locaux favorisent la propagation du cancer si l'on était sûr que cette maladie est causée par un microbe ou un virus, hypothèse non encore étayée par des preuves suffisantes. Il ressort clairement des travaux que nous venons de citer qu'il est encore impossible de prouver que le cancer rôde dans certaines maisons, dont les occupants seraient voués à une mort précoce, dès qu'ils en franchiraient le seuil.

(Communiqué par le Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, 2, Avenue Vélasquez, Paris. VIII^e).

Etwas über moderne Verjüngung.

«Wenn er nur *aussieht*, als ob er etwas könnte. Das ist leider die Anschauung recht vieler für Anstellung von Bewerbern; die Hauptsache scheint nicht mehr zu sein, dass er wirklich etwas kann, sondern es zu können *scheint*. Auf das *Aussehen* wird fast alles gegeben.» Diese Anschauung wird uns mitgeteilt vom Direktor des grössten Arbeitsnachweishüros einer Grosstadt, der uns auch bestätigt, dass Leute über 25 Jahre selten mehr Anstellung finden.

Wenn die Verhältnisse wirklich so sind, ist es schon aus Erwerbszwecken verständlich, dass der Mensch sein Aeusseres jünger erscheinen lassen möchte. Dies mag *heute* als Grund zu Verjüngungsversuchen gelten; im allgemei-

nen jedoch war das Ziel der Verjüngung, sich ein jugendliches Aussehen zu verschaffen oder zu bewahren, eher dem Zweck der Eitelkeit entsprungen. In der Neuzeit hat auch der Sport, der oft allerdings nur als Modeerscheinung Eingang gefunden hat, und damit in das viel beweglichere Leben von Heute eine grosse Umwälzung gebracht. Früher machte den Sport nur junges Blut mit. Die Erkenntnis aber, dass auch ältere Leute, oder besser gesagt, dass man auch bis ins Alter hinein gesunden Sport treiben kann, bedingt eine andere Einstellung. Man will nun mitmachen, ob man kann oder nicht. Da spielt das Sport-Kostüm bereits eine grosse Rolle, das an und für sich eine gewisse Bewegung kennzeich-